



Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Informations sur le produit

Nom du produit : Greenbase™ Flowzan® Biopolymer
 Matériel : 1095064, 1101166, 1077462

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8	Chevron Phillips Chemicals International NV 01-2119475104-44-0007
Propylene oxide	75-56-9 200-879-2 603-055-00-4	Chevron Phillips Chemicals International NV 01-2119480483-35-0052

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Relevant Identified Uses Supported : Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel
 Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
 Drilling Specialties Company LLC
 10001 Six Pines Drive
 The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
 Airport Plaza (Stockholm Building)
 Leonardo Da Vincilaan 19
 1831 Diegem
 Belgium

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

SDS Requests: (800) 852-5530
 Responsible Party: Product Safety Group
 Email:sds@cpchem.com

1.4**Numéro d'appel d'urgence:****Santé:**

866.442.9628 (Amérique du Nord)

1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)

Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine : +(54)-1159839431

EUROPE : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche : VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Belgique : 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie : +359 2 9154 233

Croatie : +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Chypre : 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212

Estonie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande : 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Islande : 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Italie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)

Liechtenstein : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lituanie : +370 (85) 2362052

Luxembourg : (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Malte : +356 2395 2000

Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000

Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Pologne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Portugal : Numéro de téléphone du CIAV : +351 800 250 250

Roumanie : +40213183606

Slovaquie : +421 2 5477 4166

Slovénie : Numéro de téléphone : 112

Espagne : Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol : +34 91 562 04 20 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
 Adresse e-mail : SDS@CPChem.com
 Site Internet : www.CPChem.com

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1****Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319:

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3**Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 - 3.2****Substance or Mélange**

Synonymes : Xanthan Gum Suspension

Formule moléculaire : Mixture

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8	Eye Irrit. 2; H319	55 - 65	
Calcium Stearate	1592-23-0 216-472-8		0,6 - 1	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1****Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Avis aux médecins**

Symptômes : Donnée non disponible.

Risques : Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Donnée non disponible.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 100 °C (100 °C)
Méthode: Coupelle fermée, Tag

Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible

5.1**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

5.2**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.3**Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Protection contre les incendies et les explosions : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2**Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4**Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

rubriques Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.
Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1****Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle****SK**

Zložky	Podstata	Hodnota	Kontrolné parametre	Poznámka
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	SK OEL	NPEL priemerný	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	SK OEL	NPEL krátkodobý	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

SI

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	SI OEL	MV	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	SI OEL	KTV	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

SE

Beståndsdelar	Grundval	Värde	Kontrollparametrar	Anmärkning
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	SE AFS	NGV	10 ppm, 68 mg/m ³	
	SE AFS	KGV	15 ppm, 101 mg/m ³	
Calcium Stearate	SE AFS	NGV	5 mg/m ³	Totalt damm

RS

Компоненты	Основа	Величина	Параметры контроля	Заметка
Ди(этилен гликоль) бутил эфир	RS OEL	GVI	10 ppm, 67,5 mg/m ³	EU**,
	RS OEL	KGVI	15 ppm, 101,2 mg/m ³	EU**,

EU** Substance mentioned in indicative exposure limit values in Directive 2006/15 / EC (second list)

RO

Componente	Sursă	Valoare	Parametri de control	Notă
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	RO OEL	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	RO OEL	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

PT

Componentes	Bases	Valor	Parâmetros de controle	Nota
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	PT DL 305/2007	oito horas	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	PT DL 305/2007	curta duração	15 ppm, 101,2 mg/m ³	
	PT OEL	VLE-MP	10 ppm,	Fração inalável e vapor
Calcium Stearate	PT OEL	VLE-MP	10 mg/m ³	A4,

A4 - Agente não classificável como carcinogénico no Homem.

PL

Składniki	Podstawa	Wartość	Parametry dotyczące kontroli	Uwaga
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	PL NDS	NDS	67 mg/m ³	
	PL NDS	NDSch	100 mg/m ³	

NO

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	FOR-2011-12-06-1358	GV	10 ppm, 68 mg/m ³	

NL

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	NL WG	TGG-8 uur	50 mg/m ³	H,
	NL WG	TGG-15 min	100 mg/m ³	H,

H Huidopname

MT

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	MT OEL	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	MT OEL	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

MK

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на контрол	Бележка
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	MK OEL	MV	10 ppm, 67,5 mg/m ³	

LV

Sastāvdaļas	Bāze	Vērtība	Pārvaldības parametri	Piezīme
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	LV OEL	AER 8 st	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	LV OEL	AER īslaicīgā	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

LU

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	LU OEL	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	LU OEL	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

LT

Komponentai	Šaltinis	Vertė	Kontrolės parametrai	Pastaba
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	LT OEL	IPRD	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	LT OEL	TPRD	15 ppm, 101,2 mg/m ³	
Calcium Stearate	LT OEL	IPRD	5 mg/m ³	

IT

Componenti	Base	Valore	Parametri di controllo	Nota
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	IT VLEP	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	IT VLEP	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

IS

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	IS OEL	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	IS OEL	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

IE

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	IE OEL	OELV - 8 hrs (TWA)	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	IE OEL	OELV - 15 min (STEL)	15 ppm, 101,2 mg/m ³	
Calcium Stearate	IE OEL	OELV - 8 hrs (TWA)	10 mg/m ³	

HU

Komponensek	Bázis	Érték	Ellenőrzési paraméterek	Megjegyzés
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	HU OEL	AK-érték	67,5 mg/m ³	T, EU2,
	HU OEL	CK-érték	101,2 mg/m ³	T, EU2,

EU2 2006/15/EK irányelvben közölt érték

T Azok az anyagok, amelyek egészségkárosító hatása TARTÓS expozíciót követően jelentkezik. Korrigált ÁK = ÁK x 40/a heti

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

óraszám

HR

Sastojci	Temelj	Vrijednost	Nadzorni parametri	Bilješka
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	HR OEL	GVI	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	HR OEL	KGVI	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

GR

Συστατικά	Βάση	Τιμή	Παράμετροι ελέγχου	Σημείωση
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	GR OEL	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	GR OEL	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

GB

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	GB EH40	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	GB EH40	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

FR

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	FR VLE	VME	10 ppm, 67,5 mg/m ³	VLR indicatives,
	FR VLE	VLCT (VLE)	15 ppm, 101,2 mg/m ³	VLR indicatives,

VLR indicatives Valeurs limites réglementaires indicatives

FI

Aineosat	Peruste	Arvo	Valvontaa koskevat muuttujat	Huomautus
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	FI OEL	HTP-arvot 8h	10 ppm, 68 mg/m ³	

ES

Componentes	Base	Valor	Parámetros de control	Nota
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	ES VLA	VLA-ED	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	ES VLA	VLA-EC	15 ppm, 101,2 mg/m ³	
Calcium Stearate	ES VLA	VLA-ED	10 mg/m ³	

EE

Komponendid, osad	Alused	Väärtus	Kontrolliparameetrid	Märkused
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	EE OEL	Piirnorm	10 ppm, 67,5 mg/m ³	

DK

Komponenter	Basis	Værdi	Kontrolparametre	Note
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	DK OEL	GV	10 ppm, 68 mg/m ³	

DE

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	DE TRGS 900	AGW	10 ppm, 67 mg/m ³	Y, Dampf und Aerosole

Y Ein Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes (BGW) nicht befürchtet zu werden

CZ

Složky	Základ	Hodnota	Kontrolní parametry	Poznámka
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	CZ OEL	PEL	70 mg/m ³	I,
	CZ OEL	NPK-P	100 mg/m ³	I,

I dráždí sliznice (oči, dýchací cesty), respektive kůži

CY

Συστατικά	Βάση	Τιμή	Παράμετροι ελέγχου	Σημείωση
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	CY OEL	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	CY OEL	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

CH

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	CH SUVA	MAK-Wert	10 ppm, 67 mg/m ³	SSc,
	CH SUVA	KZGW	15 ppm, 101 mg/m ³	SSc,

SSc Eine Schädigung der Leibesfrucht braucht bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht befürchtet zu werden.

BG

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на контрол	Бележка
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	BG OEL	TWA	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	BG OEL	STEL	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

BE

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
--------------	-------	--------	--------------------	-----------

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	BE OEL	TGG 8 hr	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	BE OEL	TGG 15 min	15 ppm, 101,2 mg/m ³	
Calcium Stearate	BE OEL	TGG 8 hr	10 mg/m ³	

AT

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether	AT OEL	MAK-TMW	10 ppm, 67,5 mg/m ³	
	AT OEL	MAK-KZW	15 ppm, 101,2 mg/m ³	

8.2**Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique**

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.
- Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Respirateur purificateur d'air pour poussières et brouillards / P100. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.
- Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.
- Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:
Vêtement de protection. Chaussures de sécurité.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État physique : liquide
Couleur : Jaune
Odeur : Douce

Données de sécurité

Point d'éclair : 100 °C (100 °C)
Méthode: Coupelle fermée, Tag

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

Propriétés comburantes : non

Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible

Formule moléculaire : Mixture

Poids moléculaire : Non applicable

pH : Non applicable

Point de congélation : Non applicable

Point/intervalle d'ébullition : 230 °C (230 °C)

Pression de vapeur : 14,70 PSI
à 21 °C (21 °C)

Densité relative : 1,1

Densité : 1,102 g/l

Hydrosolubilité : soluble

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1**

Réactivité : Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3**Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

10.5

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

10.6

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : DL50: 5.530 mg/kg
Espèce: Souris
Sex: mâle

Toxicité aiguë par voie cutanée

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : DL50: 2.764 mg/kg
Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Irritation de la peau : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Irritation des yeux : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Sensibilisation

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
NOEL: 250 mg/kg
LOEL (Dose minimale avec effet observé): 1.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 408
Organes cibles: Sang, Foie, Reins

Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
NOEL: 94 mg/m³
Méthode: Ligne directrice 413 de l'OCDE
Organes cibles: Poumons

Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Dermale
NOEL: 2.000 mg/kg
Organes cibles: Peau

Génotoxicité in vitro

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : Type de Test: Test de Ames
Concentration: 0.2, 1.5, 10, 20
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: Ligne directrice 476 de l'OCDE
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : Type de Test: Essai sur les micronoyaux de souris
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : Espèce: Souris
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 720, 1340, 2050mg/kg bw
Nombre d'expositions: continuous
Période d'essai: 14 weeks

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Méthode: OCDE ligne directrice 416
 NOAEL Parent: 720 mg/kg
 NOAEL F1: 720 mg/kg
 NOAEL F2: 720 mg/kg
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour le développement

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : Espèce: Rat
 Voie d'application: Régime par voie orale
 Dose: 25, 115, 633 mg/kg/d
 Nombre d'expositions: GD 0 -20 d
 Méthode: Ligne directrice 414 de l'OCDE
 NOAEL Teratogenicity: 633 mg/kg
 NOAEL Maternal: 633 mg/kg
 Aucun effet indésirable à prévoir

Espèce: Lapin
 Voie d'application: Dermale
 Dose: 25, 115, 633 mg/kg/d
 Durée d'exposition: 4 h/d
 Nombre d'expositions: GD 8 -19 d
 Méthode: Ligne directrice 414 de l'OCDE
 NOAEL Teratogenicity: 1.000 mg/kg
 NOAEL Maternal: 1.000 mg/kg
 Aucun effet indésirable à prévoir

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Toxicité par aspiration : Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

Effets CMR

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : Cancérogénicité: Indéterminé
 Mutagénicité: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène., Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
 Tératogénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.
 Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

11.2**Informations sur les autres dangers****Greenbase™ Flowzan® Biopolymer**

Information supplémentaire : Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1****Toxicité****Effets écotoxicologiques****Toxicité pour les poissons**

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : CL50: > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Espèce: Scophthalmus maximus (Turbot)
 Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : CE50: > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Espèce: Acartia tonsa (Copépode marin)
 Essai en statique Méthode: ISO TC147/SC5/WG2

Toxicité pour les algues

Di(Ethylene Glycol) Butyl Ether : CE50: > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Espèce: Skeletonema costatum (algue marine)
 Inhibition de la croissance Méthode: ISO 10253

12.2**Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

12.3**Potentiel de bioaccumulation**

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation : Ce matériau ne devrait pas être bioaccumulable.

12.4**Mobilité dans le sol**

Mobilité : Donnée non disponible

12.5**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

12.6**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7**Autres effets néfastes**

Information écologique supplémentaire : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

12.8**Additional Information****Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1****Méthodes de traitement des déchets**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - 14.7****Informations relatives au transport**

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

15.2**Évaluation de la sécurité chimique**

Composants : 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 203-961-6

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : ZEU_SEVES3 Mise à jour: Non applicable

Autres inscriptions

Réglementation No. d'enregistrement
Numéro RP danois : 1711315

État actuel de notification

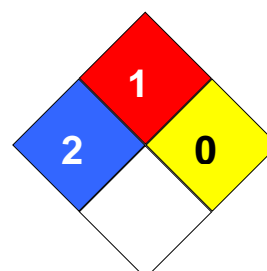
Europe REACH : Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas enregistrées ou ne font pas l'objet d'un avis de demande d'enregistrement. L'importation et la fabrication de ce produit sont toujours autorisées à condition qu'elles ne dépassent pas la quantité seuil minimale REACH des substances non réglementées.

Suisse CH INV : N'est pas en conformité avec l'inventaire
États-Unis d'Amérique (USA) TSCA : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives
Canada DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Australie AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECl : Une ou plusieurs substances de ce produit n'ont pas été enregistrées, ni notifiées pour être enregistrées, ni exemptées d'enregistrement par CPChem, conformément à la réglementation K-REACH. L'importation ou la fabrication de ce produit reste autorisée à condition que l'importateur officiel coréen en ait lui-même notifié la substance.

Philippines PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
Taiwan TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 2
Risque d'incendie: 1
Danger de réactivité: 0



Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : CPC00051

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Annexe**1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel**

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	: SU 22, SU2b: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans), Industries offshore
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Information supplémentaire	: Forage de puits de pétrole et opérations de production (p. ex. : boues de forage et nettoyage de puits) comprenant le transfert des matériaux, la formulation sur site, les opérations des têtes de puits, les activités de la salle de l'agitateur-secoueur et l'entretien associé.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Tonnage maximum admissible sur le site (MSafe) en fonction de la libération après le retrait total du traitement des eaux usées (tonnes/jour) :
(Msafe)

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 16 jours/ an, Procédé en lots

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/d

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Facteur de Dilution (Rivière) : 10
 Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0 %
 Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 100 %
 Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0 %
 Taux de déversement local : Eau : 31 tonnes/day
 Taux de déversement local : Sol : 0 kg / jour

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air : Aucune mesure spécifique requise
 Remarques : Éviter tout déversement dans la nature conformément aux réglementations en vigueur.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées
 Remarques : Non applicable

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se faire en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v
 Méthodes d'élimination : Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 12 h

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Aucun

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS114: Transferts de vrac depuis les bacs-citernes et les récipients en réserve**Conditions et mesures techniques**

Transfert via des lignes fermées., Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Nettoyer immédiatement les déversements.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS45: Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.**Conditions et mesures techniques**

Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter les déversements lorsqu'on retire la pompe.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS115: (re-)formulation des boues de forage**Conditions et mesures techniques**

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS116: Opérations de perçage du sol**Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau., Porter des bottes de caoutchouc.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS117, CS138, CS111: Fonctionnement des équipements de filtration des solides, Avec potentiel pour génération d'aérosol., température élevée**Conditions et mesures techniques**

Ventilation locale par aspiration, Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission., La reprise de l'air d'évacuation est déconseillée. (Effectiveness: 90 %)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS120: Nerroyage des équipements de filtration des solides**Conditions et mesures techniques**

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS121: Traitement et élimination des filtrats solides

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS2: Méthode d'échantillonnage**Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CSxx: Injection en ligne de produits chimiques par pompage à dose fixe.**Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CSxx: Application de produits chimiques par versement depuis un bidon dans les systèmes.**Conditions et mesures techniques**

Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CSxx: Opérations d'esquiche de dépôts.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement**Conditions et mesures techniques**

Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique., Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS15, CS56, CS67: Expositions générales (systèmes fermés), avec une collection d'échantillons, Stockage**Conditions et mesures techniques**

Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé., Veiller à ce que des points échantillons dédiés soient fournis., Eviter l'échantillonnage par prélèvement manuel par trempage.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC4	Modèle CHARM		Air			
			Eau douce			
			Dépôts d'eau douce			
			Eau de mer		0,00539 mg/L	0,0539
			Dépôts d'eau de mer		0,000511 poids à sec µg/kg	0,000013
			Station de traitement des eaux usées			

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Remarque
s: Air
Donnée non disponible
Eau douce
Non applicable
Dépôts d'eau douce
Non applicable
Station de traitement des eaux usées
Non applicable

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
CS114	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	3,9 ppm	0,39
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS45	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	3,9 ppm	0,39
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS115	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	2,6 ppm	0,26
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,442 mg/kg/d	0,022
CS116	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,5 ppm	0,65
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS117, CS138, CS111	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,5 ppm	0,65
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS120	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,3 ppm	0,63
			Employé – dermique, long terme – systémique	3,565 mg/kg/d	0,18
CS121	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	2,6 ppm	0,26
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,442 mg/kg/d	0,022
CS2	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	2,6 ppm	0,26
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,442 mg/kg/d	0,022
CSxx	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,013 ppm	0,001
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,442 mg/kg/d	0,022
CSxx	ECETOC TRA		Employé – inhalation,	6,3 ppm	0,63

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

	modifié		long terme – systémique		
			Employé – dermique, long terme – systémique	3,565 mg/kg/d	0,178
CSxx	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,5 ppm	0,65
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS39	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,3 ppm	0,63
			Employé – dermique, long terme – systémique	3,565 mg/kg/d	0,178
CS15, CS67, CS56	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	3,9 ppm	0,39
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,089

CS114: Transferts de vrac depuis les bacs-citernes et les récipients en réserve

CS45: Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.

CS115: (re-)formulation des boues de forage

CS116: Opérations de perçage du sol

CS117: Fonctionnement des équipements de filtration des solides

CS138: Avec potentiel pour génération d'aérosol.

CS111: température élevée

CS120: Nerroyage des équipements de filtration des solides

CS121: Traitement et élimination des filtrats solides

CS2: Méthode d'échantillonnage

CSxx: Injection en ligne de produits chimiques par pompage à dose fixe.

CSxx: Application de produits chimiques par versement depuis un bidon dans les systèmes.

CSxx: Opérations d'esquiche de dépôts.

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

CS56: avec une collection d'échantillons

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas l'établissement d'une DNEL pour effets irritants oculaires.

Les mesures de gestion du risque décrites protégeront contre toute exposition aiguë. Dans la mesure où les expositions ont été évaluées en fonction des tâches, les évaluations couvriront tant les expositions à court terme que celles à long terme.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.
Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	: SU 22,: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans), Industries côtières
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Information supplémentaire	: Forage de puits de pétrole et opérations de production (p. ex. : boues de forage et nettoyage de puits) comprenant le transfert des matériaux, la formulation sur site, les opérations des têtes de puits, les activités de la salle de l'agitateur-secoueur et l'entretien associé.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Tonnage maximum admissible sur le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression totale du traitement des eaux usées (kg/jour) :
(Msafe)

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 30 jours/ an, Procédé en continu

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	: 18.000 m3/d
Facteur de Dilution (Rivière)	: 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières)	: 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'Emission ou de Libération: Air	: 0,05 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	: 7 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	: 0 %
Remarques	: Fraction dégagée dans les eaux usées suite à une utilisation dispersive étendue
Taux de déversement local : Eau	: 46,2 kg / jour
Taux de déversement local : Air	: 0,33 kg / jour
Taux de déversement local : Sol	: 0 kg / jour

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air	: Non applicable
Eau	: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) pour offrir la capacité d'extraction requise de \geq (%) : (Effectiveness: 87,4 %)
Remarques	: Equiper d'un bac de rétention les installations de stockage pour prévenir la pollution du sol et de l'eau en cas de déversement accidentel.
Remarques	: Éviter tout déversement dans la nature conformément aux réglementations en vigueur.
Remarques	: Le site doit avoir un plan en cas de déversement accidentel pour s'assurer que les mesures de sécurité adéquates sont en place pour minimiser l'impact de déversements épisodiques.
Remarques	: Un plan de prévention en cas de fuite est nécessaire pour prévenir les déversements continus de petites quantités.
Remarques	: Le contrôle des émissions dans le sol n'est pas applicable, car il n'y a pas de déversement direct dans le sol.
Remarques	: Traitement des eaux usées requis sur place.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	: Station sur site de traitement des eaux usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	: 2.000 m3/d
Remarques	: Non applicable

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se faire en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v
Méthodes d'élimination	: Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération	: Le volume estimé entrant dans le traitement des eaux usées n'est pas supérieur à : (Effectiveness: 0 %)
Remarques	: Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1,

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 12 h
 Remarques : Exposition par inhalation, Pour mettre une exposition de 1 à 4 heures à une échelle de 12 heures, multiplier par 2,1
 Remarques : Exposition par la peau, Aucune correction n'est requise car toute exposition est considérée comme une concentration molaire pouvant atteindre 100 %.

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Aucun

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS114: Transferts de vrac depuis les bacs-citernes et les récipients en réserve**Conditions et mesures techniques**

Transfert via des lignes fermées., Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement., Évacuer immédiatement tout déversement

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS45:

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.**Conditions et mesures techniques**

Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter les déversements lorsqu'on retire la pompe.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS115: (re-)formulation des boues de forage**Conditions et mesures techniques**

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS116: Opérations de perçage du sol**Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau., Porter des bottes de caoutchouc.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS117, CS138, CS111: Fonctionnement des équipements de filtration des solides, Avec potentiel pour génération d'aérosol., température élevée**Conditions et mesures techniques**

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission., La reprise de l'air d'évacuation est déconseillée., Ventilation locale par aspiration (Effectiveness: 90 %)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS120: Nerroyage des équipements de filtration des solides**Conditions et mesures techniques**

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS121: Traitement et élimination des filtrats solides**Conditions et mesures techniques**

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS2: Méthode d'échantillonnage**Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CSxx: Injection en ligne de produits chimiques par pompage à dose fixe.

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CSxx: Application de produits chimiques par versement depuis un bidon dans les systèmes.**Conditions et mesures techniques**

Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CSxx: Opérations d'esquiche de dépôts.**Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Utiliser une protection des yeux adaptée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement**Conditions et mesures techniques**

Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique., Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: CS15, CS67, CS56: Expositions générales (systèmes fermés), Stockage, avec une collection d'échantillons

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

Conditions et mesures techniques

Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé., Veiller à ce que des points échantillons dédiés soient fournis., Eviter l'échantillonnage par prélèvement manuel par trempage.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8d	Modèle CHARM		Air		0,00882 µg/m3	
			Eau douce		0,297 mg/L	0,297
			Dépôts d'eau douce		1,35 mg/kg poids sec (p.s.)	0,338
			Eau de mer		0,0297 mg/L	0,297
			Dépôts d'eau de mer		0,135 mg/kg poids sec (p.s.)	0,338
			Station de traitement des eaux usées		23,3 mg/L	0,117

ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
CS114	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	3,9 ppm	0,39
			Employé – inhalation, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS45	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	3,9 ppm	0,39
			Employé – inhalation, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS115	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	2,6 ppm	0,26
			Employé – inhalation, long terme – systémique	0,422 mg/kg/d	0,022
CS116	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,5 ppm	0,65
			Employé – inhalation, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS117, CS138, CS111	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,5 ppm	0,65

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

			Employé – inhalation, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS120	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,3 ppm	0,63
			Employé – inhalation, long terme – systémique	3,565 mg/kg/d	0,18
CS121	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	2,6 ppm	0,26
			Employé – inhalation, long terme – systémique	0,442 mg/kg/d	0,022
CS2	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	2,6 ppm	0,26
			Employé – inhalation, long terme – systémique	0,442 mg/kg/d	0,022
CSxx			Employé – inhalation, long terme – systémique	0,013 ppm	0,001
			Employé – inhalation, long terme – systémique	0,442 mg/kg/d	0,022
CSxx	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,3 ppm	0,63
			Employé – dermique, long terme – systémique	3,565 mg/kg/d	0,178
CSxx	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,5 ppm	0,65
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,09
CS39	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	6,3 ppm	0,63
			Employé – inhalation, long terme – systémique	3,565 mg/kg/d	0,178
CS15, CS67, CS56	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	3,9 ppm	0,39
			Employé – inhalation, long terme – systémique	1,78 mg/kg/d	0,089

CS114: Transferts de vrac depuis les bacs-citernes et les récipients en réserve

CS45: Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.

CS115: (re-)formulation des boues de forage

CS116: Opérations de perçage du sol

CS117: Fonctionnement des équipements de filtration des solides

CS138: Avec potentiel pour génération d'aérosol.

CS111: température élevée

CS120: Nerroyage des équipements de filtration des solides

CS121: Traitement et élimination des filtrats solides

CS2: Méthode d'échantillonnage

Greenbase™ Flowzan® Biopolymer

Version 2.1

Date de révision 2023-10-05

CSxx: Injection en ligne de produits chimiques par pompage à dose fixe.

CSxx: Application de produits chimiques par versement depuis un bidon dans les systèmes.

CSxx: Opérations d'esquiche de dépôts.

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

CS56: avec une collection d'échantillons

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas l'établissement d'une DNEL pour effets irritants oculaires.

Les mesures de gestion du risque décrites protégeront contre toute exposition aiguë. Dans la mesure où les expositions ont été évaluées en fonction des tâches, les évaluations couvriront tant les expositions à court terme que celles à long terme.

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.